

RCS : AUXERRE

Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00118

Numéro SIREN : 407 997 287

Nom ou dénomination : 100 LIMITES

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2020 sous le numéro de dépôt 1517

GREFFE 89.01 96B.118
RCS AUXERRE
N° gestion

100 LIMITES

Société par actions simplifiée au capital de 60 000 euros

Siège social : ZI Bas de Bouchot - Route de Lyon, 89460 CRAVANT
407 997 287 RCS AUXERRE

- 5 AOUT 2020

1517

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 25 JUIN 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 176 494,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	176 494,72 euros
A titre de dividendes	100 000,00 euros
Soit 16,67 euros par action	
Le solde en totalité au compte "autres réserves"	76 494,72 euros
Qui s'élève ainsi à 390 879,71 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 :	70 000,00 euros
Soit 11,67 euros par titre.	
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % :	70 000,00 euros
Exercice clos le 31 décembre 2017 :	60 000,00 euros
Soit 10,00 euros par titre	
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % :	60 000,00 euros
Exercice clos le 31 décembre 2018 :	20 000,00 euros
Soit 3,33 euros par titre	
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % :	20 000,00 euros

Certifié conforme
La Présidente

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU 100 LIMITESDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise route de Lyon 89460 CRAVANTDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 0 7 9 9 7 2 8 7 0 0 0 2 1Néant *Exercice N clos le,
31/12/2019

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé	(I)			
IMMobilisatIOns INCORPORELs	AA			
Frais d'établissement *	AB		AC	
Frais de développement *	CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 554	AG	597 956
Fonds commercial (1)	AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM	
Terrains	AN		AO	
Constructions	AP	125 202	AQ	119 964 5 237
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	761 188	AS	283 264 477 924
Autres immobilisations corporelles	AT	143 036	AU	73 368 69 667
Immobilisations en cours	AV		AW	
Avances et acomptes	AX		AY	
IMMobilisatIOns CORPORELs	CS		CT	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU		CV	
Autres participations	BB		BC	
Créances rattachées à des participations	BD		BE	
Autres titres immobilisés	BF		BG	
Prêts	BH	26 596	BI	26 596
Autres immobilisations financières*	BJ	1 057 577	BK	477 194 580 383
TOTAL (II)				
ACTIF IMMobilISE*	BL		BM	
STOCKS*	BN		BO	
Matières premières, approvisionnements	BP		BQ	
En cours de production de biens	BR		BS	
En cours de production de services	BT	26 048	BU	26 048
Produits intermédiaires et finis	BV	988	BW	988
Marchandises	BX	351 856	BY	30 204 321 652
ACTIF CIRCULANT	BZ	26 415	CA	26 415
CRÉANCES	CB		CC	
Avances et acomptes versés sur commandes	CD	2 358	CE	1 666 691
Clients et comptes rattachés (3)*	CF	208 257	CG	208 257
Autres créances (3)	CH	5 580	CI	5 580
Capital souscrit et appelé, non versé	CJ	621 506	CK	31 871 589 634
DIVERS	CW			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CM			
Disponibilités	CN			
Comptes de régularisation	CO	1 679 083	IA	509 065 1 170 018
Renvois : (1) Dont droit au bail :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU 100 LIMITES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60 000....)	DA 60 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 6 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 314 384	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 176 494	
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I) DL 556 879		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II) DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III) DR		
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 357 163	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs E1)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 95 520	
	Dettes fiscales et sociales	DY 146 623	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 13 829	
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
	TOTAL (IV) EC 613 138		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 1 170 018		
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
		Ecart de réévaluation libre	1D
		Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 409 301
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 100 LIMITES				Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	95 634	FB		FC	95 634	
	Production vendue	FD		FE		FF		
	biens *					FI	2 222 391	
	services *	FG	2 222 391	FH		FL	2 318 025	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 318 025	FK		FM		
	Production stockée*					FN		
	Production immobilisée*					FO		
	Subventions d'exploitation					FP	8 355	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FQ	4	
	Autres produits (1) (11)					FR	2 326 385	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FS	74 251	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FT	(14 092)	
	Variation de stock (marchandises)*					FU		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FV		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FW	1 703 087	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FX	11 931	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FY	206 883	
	Salaires et traitements*					FZ	75 118	
	Charges sociales (10)					GA	127 062	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*			GB		
			– dotations aux provisions*			GC	25 123	
OPERATIONS EN COMMUN	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	4 132	
	Autres charges (12)					GF	2 213 497	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	112 888
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
	Produits financiers de participations (5)					GJ	129	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
CHARGES FINANCIERES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	129
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 842	
	Différences négatives de change					GS		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 842
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	(1 712)	
						GW	111 175	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SASU 100 LIMITES		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 159 696
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 159 696	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 31 392
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 31 392	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 128 304	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK 62 985
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 2 486 211	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 2 309 717	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 176 494	
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières		HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *		HP 35 803
	- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)		RD
	(9) Dont transferts de charges		A1 8 355
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 4 131	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9	
Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits des cessions d'éléments d'actif		31 392	
Autres produits			158 877
			818
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Comptes annuels

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 100 LIMITES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 170 018 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 176 495 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2015

Notes sur le bilan**Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	5 800		4 246	1 554
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	125 202			125 202
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	643 914	311 080	193 805	761 189
- Installations générales, agencements aménagements divers	29 567	25 905		55 472
- Matériel de transport	66 746	2 634	6 041	63 338
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 657	3 892	9 322	24 226
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	895 086	343 510	209 168	1 029 427
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	26 596			26 596
Immobilisations financières	26 596			26 596
ACTIF IMMOBILISE	927 482	343 510	213 414	1 057 578

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		343 510		343 510
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		343 510		343 510
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	4 246	209 168		213 414
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	4 246	209 168		213 414

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	4 533	311	4 246	597
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	118 951	1 013		119 965
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	327 275	118 401	162 412	283 264
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 297	3 473		4 770
- Matériel de transport	57 790	2 821	6 041	54 569
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 308	1 044	9 322	14 029
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	527 621	126 752	177 775	476 597
ACTIF IMMOBILISE	532 153	127 063	182 021	477 195

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 410 449 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	26 596		26 596
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	351 857	351 857	
Autres	26 416	26 416	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 580	5 580	
Total	410 449	383 853	26 596
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 60 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 120,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 613 138 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	357 164	153 327	203 837	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 521	95 521		
Dettes fiscales et sociales	146 624	146 624		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 830	13 830		
Produits constatés d'avance				
Total	613 138	409 302	203 837	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	166 077			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	7 114
Charges sociales s/congés à payer	2 689
Divers - charges à payer	2 495
Total	12 298

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 580		
Total	5 580		

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

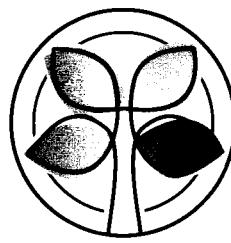
	Terrains	Constructio	Matériel Outilage	Autres	Total
Cumul exercices antérieurs			112 428		112 428
Dotations de l'exercice			23 705		23 705
Cumul exercices antérieurs			101 940		101 940
Exercice			35 804		35 804
A un an au plus			18 098		18 098
A plus d'un an et cinq ans au plus			28 277		28 277
A plus de cinq ans					
A un an au plus			9 490		9 490
A plus d'un an et cinq ans au plus			5 812		5 812
A plus de cinq ans					

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 4 028 euros

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 0.77 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2019 s'élève à 4 028.24 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.



GROUPE LEREL
EQUINOXE
EXPERTISE COMPTABLE AUDIT CONSEIL
ALLONS PLUS LOIN AVEC LA BONNE STRATEGIE

DIJON
BEAUNE
GEVREY
LUZY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

SAS 100 LIMITES

Société Par Actions Simplifiée au capital de 60 000 euros

Siège social : Route de Lyon – ZI Bas de Bouchot

89460 CRAVANT

407 997 287 RCS AUXERRE



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Aux associés de la Société Par Actions Simplifiée 100 LIMITES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Par Actions Simplifiée 100 LIMITES relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/19, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

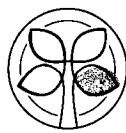
Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre



opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels qui figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à Dijon, le 10 juin 2020

Le commissaire aux comptes

SAS EQUINOXE représentée par Monsieur Stéphane BOUCHETARD

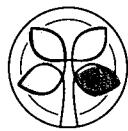


ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



ANNEXES AU RAPPORT

COMPTE ANNUELS

100 LIMITES

Comptes annuels 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

100 LIMITES

Comptes annuels 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 554	587	957	1 267
Immobilisations corporelles				
Constructions	125 202	119 965	5 238	6 251
Installations techniques, matériel et outilla	761 189	283 264	477 925	316 639
Autres immobilisations corporelles	143 036	73 388	69 668	44 575
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	26 596		26 596	26 596
Stocks				
Marchandises	26 049		26 049	11 956
Crédances				
Clients et comptes rattachés	351 857	30 205	321 652	452 487
Personnel	6 675		6 675	4 884
Etat, Impôts sur les bénéfices				9 437
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19 741		19 741	24 523
Divers				
Avances et acomptes versés sur command	988		988	11 311
Valeurs mobilières de placement	2 258	1 667	692	692
Disponibilités	208 358		208 358	34 795
Charges constatées d'avance	5 580		5 580	4 885
TOTAL ACTIF	1 679 084	509 066	1 170 018	950 318

Bilan

	Brut	Amortissement	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF				
Capital social ou individuel			60 000	60 000
Réserve légale			6 000	6 000
Autres réserves			314 385	250 845
Emprunts				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits			357 164	273 241
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			357 164	273 241
Personnel			95 521	146 501
Organismes sociaux				
Etat, Impôts sur les bénéfices			7 114	15 480
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires			39 505	14 925
Autres dettes fiscales et sociales				
Autres dettes fiscales et sociales			72 763	92 680
Dettes fiscales et sociales			685	146 624
Autres dettes			13 330	123 400
				6 791
TOTAL PASSIF				1 170 018
				950 318

100 LIMITES

Compte de Résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	95 635	60 411	35 224	58,31
Production vendue	2 222 391	1 748 322	474 069	27,12
Autres produits	8 360	17 164	-8 804	-51,29
Total	2 326 386	1 825 897	500 489	27,41
CONSOMMATION M/SSES & MAT				
Achats de marchandises	74 251	54 542	19 709	36,14
Variation de stock (m/sses)	-14 093	-11 956	-2 137	17,87
Autres achats & charges externes	1 703 087	1 338 985	364 102	27,19
Total	1 763 245	1 381 571	381 674	27,63
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	11 932	13 723	-1 791	-13,05
Salaires et Traitements	206 883	203 083	3 800	1,87
Charges sociales	75 119	71 895	3 224	4,48
Amortissements et provisions	152 186	106 173	46 014	43,34
Autres charges	4 132	3 430	702	20,48
Total	455 252	398 303	51 949	13,04
Produits financiers	129	63	66	105,55
Charges financières	1 842	2 113	-271	-12,81
Résultat financier	-1 713	-2 050	337	-16,44
Produits exceptionnels	159 697	107 890	51 807	48,02
Charges exceptionnelles	31 393	44 644	-13 251	-29,88
Résultat exceptionnel	128 304	63 246	65 058	102,87
Impôts sur les bénéfices	62 985	23 479	39 506	168,26
RESULTAT DE L'EXERCICE	176 495	83 740	92 755	110,77

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 100 LIMITES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 170 016 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 176 495 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- contributif de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables pour mettre l'actif en place et état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation réduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Âge de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2015

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Nos activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020, notamment du fait de l'arrêt temporaire d'activité de certains domaines d'ordres. Notre société a pris les mesures nécessaires pour adapter ses modes opératoires. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, notre société n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel sur ses états financiers en 2020. A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 800		4 246	1 554
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	5 800		4 246	1 554
- Terrains				
- Constructions sur soi propre				
- Constructions sur soi d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	125 202			125 202
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	643 914	311 080	193 805	761 189
- Installations générales, matériel et outillage aménagements divers	29 567	25 905	6 041	55 472
- Matériel de transport	66 46	2 634	9 322	63 338
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 657	3 892		24 226
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	895 086		343 510	209 168
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	927 482		343 510	1 057 578

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				343 510
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	343 510			343 510
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				213 414
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	4 246		209 168	213 414
Amortissements des immobilisations				

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	4 533	611	920	597
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 533	611	920	597
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	118 951	1 013		119 965
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	327 275	119 601	147 211	283 264
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 297	3 473		4 770
- Matériel de transport	57 790	3 121	920	54 569
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 308	2 394	4 140	14 028
- Emballages récupérables et divers	527 621	129 602	152 271	476 597
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	532 153	130 213	153 191	477 195

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	4 533	611	920	597
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 533	611	920	597
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	118 951	1 013		119 965
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	327 275	119 601	147 211	283 264
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 297	3 473		4 770
- Matériel de transport	57 790	3 121	920	54 569
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 308	2 394	4 140	14 028
- Emballages récupérables et divers	527 621	129 602	152 271	476 597
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	532 153	130 213	153 191	477 195

Notes sur le bilan

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			26 596
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			351 857
Charges constatées d'avance			26 416
Total	410 449	383 853	26 596
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 60 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 120,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 613 138 euros et elle classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	357 164	153 327		203 837
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 521	95 521		
Dettes fiscales et sociales	146 624	146 624		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 830	13 830		
Produits constatés d'avance				
Total	613 138	409 302		203 837
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	7 114
Charges sociales si congés à payer	2 689
Divers - charges à payer	2 495
Total	12 298

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance		5 880	
Total	5 580		

Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

Terrains	Construction	Matériel Outilage	Autres	Total
Cumul exercices antérieurs				
Dotation de l'exercice		112 428 23 705		112 428 23 705
Cumul exercices antérieurs				
Exercice		101 940 35 804		101 940 35 804
A un an au plus				
A plus d'un an et cinq ans au plus		18 098 28 277		18 098 28 277
A plus de cinq ans				
A un an au plus				
A plus d'un an et cinq ans au plus		9 490 5 812		9 490 5 812
A plus de cinq ans				

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : **4 228 euros**.
Compte tenu des données de l'entreprise, les hypothèses actuarielles retenues, au 31/12/2019 s'élèvent à **4 228 euros**.
0,77 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2019.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R-01 du 1er avril 2003.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Service comptes annuels
90 Rue de Paris
89000 AUXERRE

DIJON, le 03 août 2020

Affaire : 100 LIMITES SAS
N/Réf. : 2150000008/GM/GC/FT
Comptes exercice clos le 31/12/2019



Madame, Monsieur,

Madame, Monsieur,
Thierry CHIRON
Romain CLUZEAU
Xavier MOUGIN
Françoise VANDENBROUCQUE
Guillaume MARTIN
Arnaud JOUBERT
Jean-Eudes CORDELIER
Clémence PUIG
Lucie DELAIRE
Marine-Laure COSTA RAMOS

Madame, Monsieur,
Valérie FOURNET
Constance CUVILLIER
Anne-Claire CHAILLOT
Pauline AUGÉ
Martin LOISELET
Caroline VUILLAUME
Lucille COULON
Thibaud NEVERS
Anaïs WALLE

Madame, Monsieur,
Clarisse GONÇALVES
Estelle LEDEUIL
Tiffany DIMBLE

Madame, Monsieur,
David JACOTOT
Maître de Conférences
Facultés de Droit

Dans le cadre de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la société 100 LIMITES, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt, les documents suivants :

- L'affectation du résultat,
- Les comptes annuels,
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-inclus, un chèque de 45,80 € en règlement de cette formalité pour lequel nous vous remercions par avance de bien vouloir nous adresser la facture correspondante.

Nous vous souhaitons bonne réception des présentes et, restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Clarisse GONÇALVES
03 80 28 05 50
(clarissegoncalves@legiconsels.com)

Guillaume MARTIN
03 80 28 05 28
guillaumemartin@legiconsels.com

CASE PALAIS N°31